

Bachelier en Informatique et systèmes orientation gestion technique des bâtiments - domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI

Tél : +32 (0) 71 41 94 40

Fax : +32 (0) 71 48 92 29

Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 22 ACTIVITES D'INTEGRATION PROFESSIONNELLES			
Code	TEID3B22AIP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	24 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Fabienne GILLET (fabienne.gillet@helha.be)		
Coefficient de pondération	240		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le cursus comme étant la finalité des études.

Dans cette unité d'enseignement, on retrouve l'activité d'apprentissage "Stage" qui consiste en un stage de 14 semaines en entreprise ainsi que l'activité d'apprentissage "TFE" qui consiste en la rédaction d'un travail de fin d'études sur un sujet choisi par l'étudiant et approuvé par la commission des TFE.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**
 - 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
 - 1.2 Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
 - 1.3 Participer à la vulgarisation
 - 1.4 Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés
- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
 - 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
 - 2.2 Développer un esprit critique
 - 2.3 S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales
- Compétence 3 **Maîtriser les principes de base de la gestion**
 - 3.1 S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économiques, social, et de production) et les appliquer
 - 3.2 Répondre aux spécificités du marché (local, international)
 - 3.3 Développer un réseau e-de contacts
- Compétence 4 **Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche**
 - 4.1 Mettre en œuvre un protocole expérimental et l'adapter si nécessaire
 - 4.2 Mettre en application les techniques de mesurage, échantillonnages, analyses, identifications, et autres démarches nécessaires aux objectifs de la recherche appliquée
 - 4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant apprendra à s'insérer dans un projet professionnel.

Il devra tenir compte des impératifs propres à son projet (timing, coût, disponibilité, travail en équipe etc..)

Il fera la preuve de l'intégration de différentes compétences techniques pour mener à bien le projet qui lui sera proposé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEID3B22STAG3B Stage de 15 semaines en entreprise 275 h / 8 C

TEID3B22TFERSA TFE Rapport de stage 25 h / 16 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 240 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEID3B22STAG3B Stage de 15 semaines en entreprise 80

TEID3B22TFERSA TFE Rapport de stage 160

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les compétences 5 et 6 peuvent être hors propos dans cette UE. Cela dépendra fortement de l'entreprise accueillante et/ou du sujet du TFE.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Cependant, si au moins une des activités d'apprentissage est en échec, l'unité ne sera pas validée. La mention NV sera portée en note sur le bulletin. Cette mention pourra être remplacée par la cote obtenue après délibération des enseignants de l'unité.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Après la première session, en cas d'échec dans cette UE, l'étudiant ne doit représenter que la ou les activités d'apprentissage en échec

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Informatique et systèmes orientation gestion technique des bâtiments - domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage de 15 semaines en entreprise			
Code	17_TEID3B22STAG3B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	275 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne GILLET (fabienne.gillet@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce stage en entreprise consiste en un apprentissage du métier et, idéalement, à la réalisation d'un travail de fin d'études.

La participation aux journées d'accueil, d'intégration et portes ouvertes sera prise en compte

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- S'intégrer dans une équipe
- Travailler en équipe
- Travailler seul
- Résoudre un problème concret
- Effectuer des recherches par lui-même
- Rencontrer et communiquer avec des professionnels
- Accepter et respecter la hiérarchie
- Rédiger des rapports
- Respecter un planning donné au début de l'année

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le stage s'effectuera dans une entreprise en rapport avec le cursus de l'étudiant.

L'étudiant travaillera sur des concepts vus à l'école et/ou approuvés par la commission des stages et tfe.

Démarches d'apprentissage

Immersion sur le terrain.

Un calendrier de remise des différents travaux et rapports à remettre est donné dans l'addendum au guide des stages communiqué en début d'année scolaire sur la plateforme Connected.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

guide des stages et du TFE déposé sur la plateforme Connected
documentation à l'entreprise

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation s'effectuera de la manière suivante:

- 10% pour l'efficacité de la recherche du stage
- 10% pour le bon suivi du calendrier de remise des rapports et travaux
- 50% donné par le maître de stage de l'école en tenant compte de l'évaluation donné par le maître de stage en entreprise et par la qualité des rapports bi-mensuels
- 30% pour le rapport final de stage

un coefficient multiplicatif s'appliquera à la note trouvée précédemment. ce coefficient tiendra compte de la participation aux différentes journées (JPO, accueil, intégration).

Ce coefficient sera égal à :

- 1 en cas de participations aux 3 activités
- 0,6 en de participations à 2 activités
- 0,3 en cas de participation à 1 activité
- 0 en cas d'absence aux 3 activités

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	10/10	Rap	10/10
Période d'évaluation			Stg + Trv	50/30	Stg + Trv	50/30

Rap = Rapport(s), Stg = Stages, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Si l'entreprise accueillante ne donne pas de sujet de TFE à l'étudiant, la durée de stage peut être diminuée à 10 semaines. L'étudiant effectuera les semaines restantes à l'école pour effectuer son TFE.

En cas de non réussite du stage, une nouvelle période de stage de 10 à 14 semaines sera imposée en accord avec l'enseignant responsable des stages.

Si le stage n'est pas trouvé avant le 1er décembre, une note de 0/20 (non-récupérable) sera attribuée pour le volet efficacité de recherche des stages.

Si le calendrier de remise des travaux et rapports n'est pas suivi, l'étudiant sera sanctionné. Si l'étudiant rend 1 rapport ou travail en retard, sa note maximum sera de 10/20. Si l'étudiant rend 2 rapports en retard, sa note sera de 0/20.

Les parties recherche de stage (10%) et suivi du calendrier (10%) ne sont pas récupérables.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Informatique et systèmes orientation gestion technique des bâtiments - domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
 Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE Rapport de stage			
Code	17_TEID3B22TFERSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne GILLET (fabienne.gillet@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant rédigera un travail de fin d'études qu'il défendra devant un jury composé de professeurs de la Haute Ecole et éventuellement de membres actifs de la vie professionnelle dans le domaine technique.

Ce travail constituera en la compréhension d'un problème posé idéalement en entreprise, de son étude, des solutions apportées et éventuellement d'une réalisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Résoudre un problème concret
- Effectuer des recherches par lui-même
- Rencontrer et communiquer avec des professionnels
- Rédiger des rapports succincts
- Rédiger un rapport complet de son étude et de sa réalisation
- Présenter oralement son travail devant un jury de professionnels
- Utiliser les outils informatiques adéquats pour la rédaction de son rapport et la présentation de son travail
- Répondre correctement, sans digression, durant une séance de Q/R après sa présentation orale.
- Respecter un cahier des charges
- Respecter les échéances données en début d'année

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le sujet du TFE sera, si possible, en rapport avec le stage effectué en entreprise. Il aura fait l'objet d'un accord de la part des professeurs de la commission des TFE.

L'étudiant devra rendre des rapports à l'enseignant tuteur pour l'informer de l'avancement de son travail. Les dates de remise des différents rapports sont données dans l'addendum à la procédure de stage communiqué en début d'année scolaire.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant fera preuve d'autonomie dans la rédaction de son document. Toutefois, il pourra profiter des conseils de

ses collègues en entreprise pour le fond du travail et de l'aide du professeur encadrant pour la structuration du document et sa mise en forme.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

le guide des stages et du TFE déposé sur la plateforme Connected

Supports

divers documents et ressources à l'entreprise du lieu de stage.
documentation sur internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est la même pour les deux sessions:

- 50% pour le rapport écrit
- 50% pour la présentation orale (présentation 25% et séance questions/réponses 25%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Exo	50/50	Tvs + Exo	50/50

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

Dispositions complémentaires

Dans le cas où l'entreprise ne donne pas de sujet de TFE, l'étudiant se trouve dans l'obligation d'en proposer un lui-même. Ce sujet sera soumis à l'approbation de la commission des TFE. En aucun cas, il ne pourra solliciter les enseignants pour avoir un sujet de TFE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).